

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020

Date de la séance précédente : le 26 octobre 2020

Le 10 Décembre 2020 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SOUILHE, s'est réuni sous la présidence de M. Raymond VÉLAND Maire.

Etaient Présents : Mme Sandrine BEN SOUSSAN, Mme Charlotte BOETTI, Mlle Corinne CARMES, M. Grégoire ECK, Mme Martine FONTANIÉ, M. Freddy GAUTHIER, M. Gilbert PICCININI, M. Éric ROSALIE, M. Jean-Marie ROSALIE et M. Dominique SÉMÉNOU

ORDRE DU JOUR :

Demande de subvention pour la rénovation des voiries et l'aménagement des containers

Suite à la réception des devis concernant la rénovation des voiries et l'aménagement des containers qui s'élèvent à un montant total de 37 586,70 € hors taxes, monsieur le maire propose de demander des subventions à l'Etat ainsi qu'au département afin de permettre la réalisation de ce projet. Une demande sera faite à la région ultérieurement

La demande de subvention est votée à l'unanimité

Installation d'un distributeur de pain

Le groupe LEDISTRIB propose d'installer gratuitement un distributeur de pain dans notre village. Cette mise en place pourrait intervenir courant janvier. Après en avoir discuté le conseil municipal décide d'accepter cette installation mais demandera toutefois des précisions sur l'assurance en cas de dégâts occasionnés sur le matériel.

L'installation d'un distributeur de pain dans le village est votée à l'unanimité

Questions et informations diverses

♦ M. le maire indique qu'un nouvel article du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit le remboursement des frais occasionnés par les déplacements des élus qui ne perçoivent pas d'indemnité de fonction, sur présentation des pièces justificatives et en application du barème fixé par décret.

La proposition de remboursement des frais de déplacements aux élus est votée à l'unanimité

♦ ENEDIS est actuellement le fournisseur d'électricité de la commune. Depuis le 1^{er} juillet 2011 le marché de l'électricité est ouvert à la concurrence. Afin d'optimiser la procédure de mise en concurrence le SYADEN a constitué un groupement de commandes d'achat d'électricité et services associés. L'ensemble du conseil municipal approuve une demande d'étude au SYADEN qui déterminera si l'adhésion à ce groupement pourrait permettre une maîtrise de la consommation d'énergie de la commune.

♦ Une entreprise propose actuellement aux collectivités la fourniture de lampes pour l'éclairage public au prix de 1€ à commander avant mars 2021. Une étude sur la réalisation de cette commande par la commune est en cours.

♦ Concernant l'éclairage public des lampes sont encore grillées. L'entreprise ROBERT passera les remplacer.

Nous vous demandons de bien vouloir indiquer sur vos boîtes lettres le numéro ainsi que votre nom. En effet, nous avons constaté lors des différentes distributions que nous faisons qu'il n'y a aucun

renseignement sur beaucoup de boîtes aux lettres.

♦ Nous vous rappelons une nouvelle fois qu'il ne faut pas déposer de sacs poubelles fermés dans les containers jaunes.

♦ La municipalité remercie les bénévoles qui ont participé à la décoration du village et à l'installation de la crèche à l'église.

Si vous souhaitez découvrir cette crèche, l'église sera ouverte :

**Le matin le samedi 19 décembre et le dimanche 20 décembre
Toute la journée le jeudi 24 décembre le vendredi 25 décembre**



La municipalité souhaite à tous et toutes de très bonnes fêtes de fin d'année.



La séance est levée à 23 heures

Le Maire
Raymond VÉLAND

La secrétaire
Martine FONTANIÉ